



COMMUNE DE SALIVES

-

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021

Le lundi 25 janvier 2021 à 20h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles SCHNEIDER, Maire.

Étaient présents :

M. Christophe BERG

M. Gilles GENOUD

M. Jacques MILLIERE

M. Éric RUESH

Mme Hélène BOYON

M. Silvère GOLMARD

Mme Anne-Fatou NDIAYE

M. Charles SCHNEIDER

Mme Charlotte DEHER

M. Roland METZGER

M. Norbert RAMAGET

Secrétaire de séance : Monsieur METZGER Roland

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 21 décembre 2020.

PERSONNEL COMMUNAL

Le comité médical ayant émis un avis favorable, le Maire accepte la demande de reprise anticipée de Madame CAISET ainsi que sa demande de mutation à la ville de Dijon à compter du 1^{er} février 2021.

Madame CAISET demande également :

- le paiement de 25 heures supplémentaires effectuées au cours du mois de mars
- le remboursement de frais de déplacements pour divers trajets
- le versement de la prime élection pour les élections municipales

Monsieur le Maire informe également le conseil que Monsieur DEHER Robert n'est plus éligible à un contrat aidé. Son contrat ne sera donc pas renouvelé.

Le Conseil municipal décide de recruter un adjoint technique qualifié à hauteur de 15 à 20 heures par semaine annualisées.

D'autre part, la municipalité, a fait une demande auprès de la société Promut afin de connaître le budget de la tonte.

Monsieur MILLIERE Jacques propose de tondre moins.

Il fait remarquer qu'il serait préférable de recruter une personne autonome et propose éventuellement l'embauche d'un sénior.

Il est proposé de déposer une annonce sur le site de pôle emploi.

Nous informerons la population par mail sur cette recherche de candidature.

Le Maire informe également le conseil municipal que le contrat de Madame BEAU Emilie sera renouvelé et qu'à compter du 1^{er} Mars 2021 elle effectuera 26h par semaine et sera présente en Mairie un samedi matin sur deux.

POINT « SULLY »

Monsieur METZGER Roland informe le conseil municipal que le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne. La date de limite de dépôt des dossiers a été fixée au 05/02/2021.

Monsieur le Maire et les adjoints, Monsieur METZGER et Monsieur RAMAGET ont déjà reçu différentes entreprises pour des visites du Sully.

Les demandes de subventions « appel à projet patrimoine communal » et DETR/DSIL sont transmises et en attente d'accord.

Le SICECO pourrait éventuellement accorder une subvention de 50 000 €.

Le programme LEADER nous permettrait d'atteindre 80% de subvention sur le coût hors taxes du projet.

ARCHIVAGE

Comme évoqué lors du précédent conseil, un devis a été demandé pour l'archivage des dossiers de la commune. Monsieur le Maire rappelle qu'aucun archivage n'a été effectué jusqu'alors.

Le devis s'élève à 9760€.

Charlotte DEHER fait remarquer que si le budget le permet, l'archivage serait plus efficace s'il était réalisé en une seule fois.

Après en avoir débattu, le conseil municipal accepte le devis du centre de gestion pour l'archivage et décide que celui-ci sera réalisé en une seule fois et sera inscrit dans sa totalité au budget 2021.

L'intervention sera programmée au cours du 4^{ème} trimestre 2021 , afin que les archives puissent être entreposées dans la nouvelle Mairie.

BAIL DE CHASSE

La société de chasse de Salives loue les bois communaux (environs 112 hectares).

Monsieur Jacques MILLIERE devra produire un bail de cette société à la commune.

PROJET CHAUFFERIE

Le Maire informe le conseil que le bureau d'étude revoit sa proposition.

Les demandes de subventions sont faites, les accords n'ont pas encore été reçus.

L'emplacement de la chaufferie se situera dans la partie haute du cimetière, ce qui permettra la restauration d'environ 8ml de remparts.

FENETRES DU RESTAURANT

Un devis a été demandé pour passer en double vitrage les fenêtres du restaurant, celui-ci s'élève à 4608€ HT.

Des aides pourraient éventuellement être obtenues : Solution France relance (rénovation énergétique des bâtiments publics et privés).

Le conseil municipal :

- propose de se renseigner sur les aides possibles
- envisage d'ajouter le changement des portes si des aides sont accordées

AFFAIRES DIVERSES

- Le nouveau trésorier a demandé à la commune de régulariser ses comptes de TVA liés à un budget « centre équestre » clôturé en 2011. Les comptes n'avaient jusqu'alors jamais été régularisés et le trésorier nous informe que la dépense est trop ancienne pour que la TVA puisse être récupérée.
Christophe BERG est d'avis qu'il était de la responsabilité de la trésorerie d'en informer la commune avant et se propose de leur faire un courrier de réclamation.
- Le 05/01/2021, une réunion s'est déroulée en présence du CAUE, de la MICA (Département) et de l'architecte de cités de caractère concernant le projet de la traversée de Salives.
La commune pourrait bénéficier d'une subvention (SAUC) afin de réaliser une étude sur l'ensemble du territoire de Salives.
- Roland METZGER informe qu'une nouvelle demande de terrain au lotissement a été présentée. Il rappelle que le prix reste fixé à 1€ le m². La Mairie fera établir un devis afin de connaître le coût de l'étude géologique des parcelles afin de redéfinir le prix du m².
- Monsieur le Maire rappelle qu'un terrain viabilisé, correspond : à une alimentation en eau potable, une boîte de raccordement pour le tout à l'égout et une boîte de raccordement EDF à l'aplomb du terrain.
- Hélène BOYON demande où en sont les travaux prévus au cimetière. Le maire informe que les travaux ont été retardés à cause de la crise sanitaire, mais devraient être réalisés à la fin du mois.
- Christophe BERG demande des nouvelles concernant les cloches de l'église qui ne sonnent plus. On l'informe que la commande auprès de l'entreprise Frotey a été passée.
- Charles SCHNEIDER informe le conseil que la société ASSYSTEM demande l'autorisation de faire poser une main courante dans la montée d'escalier.
Roland METZGER précise que cela réduira le passage. Le conseil municipal est favorable à cette installation.
- Jacques MILLIERE demande des informations sur le paiement des locations de gîte communal. Roland METZGER explique qu'un contrat est fait avec chaque locataire et que ceux-ci doivent payer à réception du titre de recette du trésor public. C'est la trésorerie qui s'occupe du recouvrement des recettes.
Monsieur METZGER en profite pour informer le conseil que le gîte n°3 est loué jusqu'au mois d'avril.
- Le Maire fait part au conseil de la demande du conseil départemental qui réclame l'élagage des haies pour le passage de la fibre. Le conseil municipal donne son accord.
- Charles SCHNEIDER, rappelle que le bâtiment « point information » et le logement situé 7 rue d'Amont (FIALKOVOSKA-RUESCH), seront, d'ici la fin de l'année inoccupés.
Il est demandé au conseil de réfléchir à la destination de ces deux bâtiments.
Il en ressort que la rénovation de ceux-ci sera onéreuse.
Jacques MILLIERE fait remarquer le peu de logements disponibles à la location et suggère la rénovation du logement situé 7 rue d'Amont afin d'attirer de nouveaux habitants.
Charles SCHNEIDER évoque la possibilité de vendre le bâtiment et de réinvestir cette recette dans la rénovation du bâtiment « Ecole/Mairie ».
Le sujet sera de nouveau évoqué lors du prochain conseil.

Clôture de la séance à 21h45